

Marseille, le 9 octobre 2012

Pour le progrès  
social !

Pétition en ligne

Si comme FO DGFIP vous êtes pour le progrès social,

Revendiquez avec nous :

- le « droit au retour » pour les agents promus de C en B, c'est-à-dire **la garantie** d'être nommés dans leur direction d'origine à l'issue de leur formation initiale;
- l'existence de **2 véritables mouvements de mutation par an pour tous**, c'est à dire pour toutes les catégories statutaires

Pourquoi ?

- ✓ Sans le droit au retour et avec un système où la mutation (suite à promotion) est prononcée à l'ancienneté administrative, ce sont les agents les plus anciens qui auront intérêt à obtenir les promotions. Les plus jeunes auront le choix entre partir loin (pour seulement quelques points d'indice en plus) ou attendre d'avoir une ancienneté administrative suffisante pour pouvoir être promu à proximité.
- ✓ Deux véritables mouvements de mutation et non un mouvement principal et un complémentaire. Parce qu'avec deux mouvements de mutation (un par semestre) c'est deux chances d'être muté dans l'année.

Comment signer la pétition en ligne?

En se connectant sur le site : <http://www.fo-dgfip.fr/>

**Gagnons des droits !**

**NB : Nous ne pouvons lancer cette pétition en intersyndicale puisque nous sommes les seuls, à FO DGFIP, à revendiquer ces droits.**